



PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

IDENTIFICATION

COMMUNE	CISSÉ
NOM DE L'ECOLE	École de Puy-Lonchard
DATE DE LA REUNION	16 OCTOBRE 2025

PARTICIPANTS

Représentants, représentantes des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Titulaires Noémie AUCOUTURIER Florine CRABOT Marion CUVILLER Sandrine GABILLARD Marjolaine MAIROUX Sophie ROUYER	Président Patrice FOUQUET (Dir) Enseignants - Pol BARON - Mélodie BEAUBIT Exc. - Patricia DELLA-CORTE - Véronique GAZEAU - Corentin GERVAIS - Isabelle MESMIN - Julien TIMON IEN Charline MARTINET Exc.	Maire Annette SAVIN Exc Adjointes à l'Éducation - Maïté NORMANDIN - Marika DEMAZEAU	DDEN Jean-Paul SAINT LÉGER Invité(s) <i>(en fonction de l'ordre du jour)</i> Équipe Périscolaire - Sabrina PION (Dir. Adj. Du périscolaire de Puy-Lonchard) - Nadia BLANDINEAU (Dir. Des services périscolaires de Cissé) Exc
Suppléants Emilie CASTANIER Emilie DELHOUME Amandine LEBOEUF Exc. Aurore MONPERROUX Emilie NOIRTAULT Mélanie PICAUD			

ORDRE DU JOUR

1. Fonctionnement du Conseil d'école Approbation du PV du précédent Conseil d'école Résultats des élections Rôle et compétence du Conseil d'école	5. Moyens matériels et financiers Coopérative scolaire Investissements municipaux.
2. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école Projets pour 2025-2026	6. Place des parents à l'école Communication Calendrier
3. Évaluation des écoles de Cissé	7. Hygiène et sécurité
4. Ressources humaines de l'école Organisation pédagogique	8. Mise en œuvre du PEDT

Ouverture de séance à 18h00.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

A. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'école :

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité.

B. Résultats des élections :

Cf. Procès-verbal des élections en Annexe 1

C. Rôle et compétence du Conseil :

Cf. Notice en Annexe 2

D. Rôle et fonction du DDEN

Monsieur Saint Léger est affecté en tant que DDEN sur l'école pour 4 ans. Présentation du rôle et des fonctions du DDEN. *Cf. Notice en Annexe 3.*

2. ACTIONS PEDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE

A. Anglais renforcé / EUROS COL

Objectif : améliorer l'apprentissage de l'anglais. Développer la citoyenneté européenne

Intervention d'une assistante anglophone sur l'école : Vimbisai BASVI qui arrive des États Unis. Les six classes en bénéficieront tous les mardis.

B. Classes découvertes :

Objectifs : Apprendre à vivre ensemble et à coopérer dans la construction d'un projet. Sensibiliser à l'environnement. Découvrir un milieu naturel et le patrimoine local.

Des séjours de classes découvertes sont en cours de réflexion. Communication sera faite dès que les lieux et transports seront stabilisés.

C. Mercredis « Vivre ensemble » :

Objectifs : Améliorer le climat de cour. Apprendre à gérer ses émotions. Apprendre à gérer les conflits. Impliquer et rendre acteur les élèves dans la vie ensemble à l'école.

Cinq mercredis de l'année sont consacrés à ce projet. Sur ces matinées (chaque mercredi avant les vacances) les enfants sont réunis dans sept « familles » portant des noms d'animaux. Chaque « famille » comprend des élèves de toutes les classes. La matinée comprend toujours :

- Un conseil de famille pour discuter de la vie à l'école et tirer au sort des délégués qui rejoignent le grand conseil des enfants avec le directeur et la directrice périscolaire ;
- Une activité autour du « vivre ensemble » et de la coopération : l'empathie, les messages clairs, le harcèlement... Le premier temps « Vivre ensemble » fut la journée sportive du 26 septembre avec la participation de toute l'équipe périscolaire.

D. Parcours Numérique

Objectifs : Développer le parcours numérique des élèves de l'école au lycée.

Poursuite des projets de Webradio et de robotique.

E. Pass'ART

Objectifs : Développer la sensibilité artistique des élèves. Sensibiliser aux différentes formes d'art. Faire se rencontrer artistes, œuvres et élèves.

Dispositif financé par la communauté de communes du Haut-Poitou.

Des demandes ont été faites et l'équipe attend le résultat de la commission d'attribution. Sans ce dispositif, le financement des projets et des rencontres avec les artistes serait drastiquement diminué.

F. Pass'SPORT

Objectifs : Encourager la pratique sportive. Découvrir une activité sportive spécifique.

Dispositif financé par la communauté de communes du Haut-Poitou.

Les classes 4, 5, 6 et 7 bénéficieront d'ateliers sportifs de sensibilisation au handisport. En attente de réponses pour les classes 1 et 2.

G. Liaison Élémentaire - Maternelle

Objectifs : Développer les liaisons entre écoles maternelle, élémentaire et collège. Fluidifier le parcours de l'élève entre les différents cycles.

- Projet Ma Classe l'œuvre avec les GS des P'tits loups et le Musée Ste Croix. Travail autour du Moyen-âge avec des visites du musée axées sur cette période. Visite patrimoniale de Poitiers.
- Rencontre GS-CP dans les bois vendredi 17 octobre.

H. Liaison École-Collège

Objectifs : Développer les liaisons entre écoles maternelle, élémentaire et collège. Fluidifier le parcours de l'élève entre les différents cycles.

- Visite des CP par l'infirmière du collège de Neuville.
- Participation au cross du collège pour tous les élèves de CM1 et de CM2 le 17 octobre. Trajets à vélo et pique-nique sur place avec les élèves de l'école de Bellefoi qui participeront au projet Robotique.

I. Sorties

- Sortie Vélo tour de Cissé : le 8 octobre après-midi pour tous les CM1 et CM2 de l'école.
- Sortie correspondant classe 5, 10 octobre à Migné-Auxances.

3. Évaluation des écoles de Cissé

Les écoles de Cissé doivent effectuer cette année leur évaluation. Une consultation en ligne auprès des familles, des personnels, des élus et des élèves a été lancée.

La première phase consistera à réaliser un état des lieux à partir de cette enquête. Dans un deuxième temps il s'agira de dégager des objectifs et des pistes d'action. Enfin un groupe d'évaluateurs externes viendra visiter l'école et rencontrer les usagers afin d'établir un rapport qui sera présenté en fin d'année scolaire. Les représentants de parents, élus et personnel périscolaire seront associés lors de certains temps de réflexion.

4. RESSOURCES HUMAINES DE L'ECOLE

A. RASED

L'école dépend du RASED (Réseau d'Aide Aux Élèves en Difficulté) de Neuville avec Nolwenn Bugeaud, enseignante ADP (A Dominante Pédagogique), Céline Mona, psychologue scolaire et Aurélie Prevost, enseignante ADR (A Dominante Relationnelle).

B. Organisation pédagogique :

	1 Mme MESMIN	2 Mme BEAUBIT	4 M BARON	5 Mme GAZEAU	6 Mme DELLA-CORTE	7 M. FOUCET M. TIMON	
CP	22	12					34
CE1		11	11				22
CE2			13	19			32
CM1				5	9	10	24
CM2					15	14	29
TOTAL	22	23	24	24	24	24	141

Équipe enseignante : Arrivée de Pol BARON en CE1-CE2 et de Mélodie BEAUBIT et Corentin GERVAIS en CP-CE1.

C. Remplacement sur la classe 2 :

L'arrêt de Madame Beaubit est prolongé jusqu'au retour de vacances pour le moment.

L'équipe est consciente que la situation n'est pas idéale pour les élèves et a travaillé depuis le début avec l'Inspection pour obtenir des conditions de remplacement les plus stables et appropriées possibles.

Monsieur Gervais reste affecté sur les lundis, mardis et un mercredi sur deux comme depuis mi septembre. Madame Granger prend le relai de Monsieur Faussat pour compléter Monsieur Gervais et ce, tant que durera l'absence de Madame Beaubit. Madame Granger sera en binôme avec Monsieur Gervais le lundi de la rentrée afin de rencontrer les élèves et d'effectuer un tuilage.

En réponse au questionnement des parents d'élèves, Monsieur Gervais complète un autre enseignant dans une autre école sur la fin de semaine et ne peut donc pas être affecté à temps plein sur l'école le temps de l'absence de Madame Beaubit.

5. MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

A. Coopérative scolaire :

- Présentation du bilan. Cf. annexe 4. À noter que pour financer les classes découvertes de l'année 2024-2025 une partie de la trésorerie de la coopérative scolaire avait été utilisée, ce qui explique le bilan négatif. Pour cette année ce ne sera plus possible car la coopérative doit conserver un fond de roulement afin de payer les acomptes notamment.

- Une subvention pour les projets de l'année sera demandée à l'UPEC.

B. École dehors

La municipalité a acheté un bois à proximité de l'école pour l'école dehors. Le 14 octobre les enfants ont découvert leur matériel vandalisé. En réaction, les enfants ont écrit un texte dont lecture est faite au conseil. Publication sera faite dans le bulletin municipal.

Cf. Annexe.

C. Travaux/Investissements :

Réalisés :

- Remplacement du serveur informatique et des clients légers par des postes lourds dans les classes. Montant 15 000€
- Pose d'un nouveau meuble dans la classe 5
- Achat d'un four pour la salle des maîtres.

Demandés :

- Classe 1
 - Carrelage fissuré et grandement dégradé. Des morceaux se détachent complètement. La situation a déjà été signalée et des solutions sont recherchées.
- Classe 5
 - Repeindre le plafond au-dessus du coin évier tâché par des infiltrations il y a plusieurs années.
 - Une solution pour augmenter la température très fraîche de la classe ->*Un enregistreur thermique sera posé pour évaluer au mieux la situation.*
 - Équiper un meuble bibliothèque existant de roulettes
- Classe 6
 - Des stores sur les fenêtres du fond.
 - Des stores à la place des rideaux sur les renforcements.
 - Centrer l'ENI par rapport à la pièce et pas par rapport au mur.
 - Équiper l'ENI d'un moteur comme les plus petites classes pour améliorer la visibilité pour les élèves.
 - Revoir les goulottes pour ajouter des prises (au niveau du mur de l'ENI).

6. PLACE DES PARENTS A L'ECOLE

Calendrier :

- UPEC - Vide ta chambre le 9 novembre
- Marché de Noël de Cissé à la salle des fêtes le 14 décembre.

- Marché de Noël à l'école le jeudi 18 décembre
- UPEC - Galette des rois et carnaval 31 janvier
- UPEC - Vente de chocolat (date limite le 5 novembre)
- UPEC - Opération dessin d'école en février mars
- UPEC - vente de saucissons en mai.
- Fête d'école le 19 juin.

7. Hygiène et Sécurité

Exercices :

- Évacuation en cas d'incendie, le 16 septembre. Évacuation en moins de 2 minutes.
- Exercice PPMS d'évacuation en cas d'intrusion à venir prochainement.

8. Mise en œuvre du PEDT

- Venue d'un libraire spécialiste de la littérature de jeunesse pour une vente aux parents au bénéfice du périscolaire le 20 novembre.
- Intervention du club de basket sur la période 1.
- Intervention de Madame Cuviller pour des ateliers de yoga sur la période 2
- Potentiellement intervention hip hop plus tard dans l'année selon budget.
- Tous les élèves passent à l'aide aux devoirs organisée en petit groupes par classe. Il ne s'agit pas ici de faire le gros des devoirs, qui doit être fait plutôt le weekend, mais plutôt de revoir les mots de dictées, les lectures, les tables... Si les familles préfèrent que leur enfant n'y participe pas pour s'occuper eux-mêmes des devoirs il suffit de le signaler aux animatrices périscolaires.

- La question des mercredis après-midi est de nouveau soulevé.

Pas assez de place proposées sur Blaslay (avec la navette) et Cissé (les mercredis des bulles). *Il y a assez de places sur d'autres sites (à Vouillé, Quinçay,...) mais sans navette.* Une réflexion est lancée autour d'un recensement des besoins et d'une demande de rencontre par les parents d'élèves élus avec la CCHP. L'option d'organisation d'un système de taxis ou d'achat d'un véhicule est discuté. *La situation financière complexe des collectivités est un fait connu et ne permettrait, a priori pas, de retenir cette solution. A titre d'exemple le montant des impayés pour la cantine sur l'année 2024-2025 se monte à 7 000€. C'est pourquoi la commune ne prendra pas en charge un transport supplémentaire pour le déplacement des enfants vers les centres.*

Clôture de séance à 19h45.

Fait à CISSÉ, le 16 octobre 2025

Le président du Conseil d'École

ECOLE PUBLIQUE ELEMENTAIRE

de PUY-LONCHARD

2, Grand Rue Lonchard

86170 CISSE

Tél. : 05 49 54 46 87

